

6

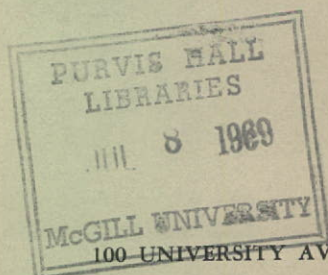
CANADIAN TAX FOUNDATION

•

Twenty-Third Annual Report

111
FOR THE YEAR ENDING
DECEMBER 31st, 1968

•



100 UNIVERSITY AVENUE, TORONTO 1, CANADA

The Canadian Tax Foundation was established in 1945 as an independent tax research organization. Its Governors are nominated each year by the Canadian Bar Association and the Canadian Institute of Chartered Accountants, and its work is supported by over four thousand Canadian individuals and corporations.

The purpose of the Foundation is to provide both the taxpaying public and the governments of Canada with the benefit of expert, impartial research into current problems of taxation and government finance. This work is carried on by a well qualified, permanent staff and by outside experts commissioned for special studies. The Foundation publishes the Canadian Tax Journal and other books and pamphlets, and its activities include holding conferences, providing speakers and making submissions to government.

Membership in the Foundation is open to all who are interested in its work.

Twenty-Third Annual Report

FOR THE YEAR ENDING
DECEMBER 31st, 1968

CANADIAN TAX FOUNDATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ETUDES FISCALES

THE BOARD OF GOVERNORS

Elected April 15th, 1969

* William M. Brace, F.C.A.	Toronto
* Kenneth H. Brown, Q.C.	Montreal
Edward G. Byrne, Q.C.	Bathurst
A. T. R. Campbell, Q.C.	Vancouver
Donald J. Campbell, F.C.A.	Winnipeg
* Guy Charette, C.A.	Montreal
* John H. C. Clarry, Q.C.	Toronto
* Robert B. Dale-Harris, F.C.A.	Toronto
* Frank T. Denis, C.A.	Montreal
* W. E. P. DeRoche, Q.C.	Toronto
Irwin Dorfman, Q.C.	Winnipeg
D. E. Gauley, Q.C.	Saskatoon
Charles F. Gaviller, F.C.A.	Owen Sound
* J. Kerr Gibson, F.C.A.	Toronto
* John M. Godfrey, Q.C.	Toronto
James J. Greene, Q.C.	St. John's
R. D. Jordan Guy	Vancouver
Edwin C. Harris	Halifax
Stewart W. Hudson, C.A.	Moncton
C. J. Kirkpatrick, C.A.	Saskatoon
* Roger Létourneau, Q.C.	Quebec
* Harry W. Macdonell, Q.C.	Toronto
Ralph D. Manning, C.A.	Charlottetown
F. J. Newson, Q.C.	Edmonton
Charles Pelletier, C.A.	Quebec
* Marcel Piché, Q.C.	Montreal
Harold A. Renouf, C.A.	Halifax
David G. Sweet, C.A.	Vancouver
* Robert H. E. Walker, Q.C.	Montreal
Roderick J. Whitehead, C.A.	Calgary
G. Norman Wildgoose, C.A.	Edmonton
* Jean Zalloni, C.A.	Montreal

* Executive Committee of the Board of Governors

OFFICERS

Robert B. Dale-Harris, F.C.A., *Chairman*

Roger Létourneau, Q.C., *Vice-Chairman
and Chairman of the Executive Committee*

Frank T. Denis, C.A., *Vice-Chairman*

John M. Godfrey, Q.C., *Past-Chairman*

Douglas J. Sherbaniuk, *Director*

John M. MacLeod, *Secretary & Treasurer*

PAST CHAIRMEN

Molyneux L. Gordon, K.C. (*deceased*)

Gordon K. Munnoch, K.C. (*deceased*)

J. Grant Glassco, F.C.A. (*deceased*)

W. G. H. Jephcott, F.C.A. (*deceased*)

Claude S. Richardson, Q.C. (*deceased*)

* Kenneth LeM. Carter, F.C.A. Toronto

* Lazarus Phillips, Q.C. Montreal

* Thomas A. M. Hutchison, F.C.A. Toronto

* R. deWolfe MacKay, Q.C. Montreal

* John A. Wilson, F.C.A. Toronto

M. Gerald Teed, Q.C. (*deceased*)

* A. Willard Hamilton, C.A. Montreal

Henry F. White, Q.C. (*deceased*)

* Campbell W. Leach, C.A. Montreal

* Stuart D. Thom, Q.C. Toronto

* A. J. Little, F.C.A. Toronto

* John deM. Marler, Q.C. Montreal

* Archibald D. Russell, C.A., Vancouver

* Arthur S. Pattillo, Q.C. Toronto

* Lancelot J. Smith, F.C.A., Toronto

* Philip F. Vineberg, Q.C. Montreal

* H. Marcel Caron, C.A. Montreal

* John M. Godfrey, Q.C. Toronto

* Advisory Committee of Past Chairmen

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT DECEMBER 31, 1968
(With comparative figures for 1967)

	<u>1968</u>	<u>1967</u>
ASSETS		
CURRENT		
Cash	\$ 31,464	\$ 54,249
Guaranteed investment receipts — due at varying dates — 1969-1971	190,000	125,000
Accounts receivable	583	1,127
Deposit with Air Canada	425	425
	<u>\$222,472</u>	<u>\$180,801</u>
FIXED		
Furniture and office equipment — at cost	\$ 18,599	\$ 17,448
Less: Accumulated depreciation	16,126	15,473
	<u>\$ 2,473</u>	<u>\$ 1,975</u>
TRUST FUND		
Taxation and economic growth study fund, cash	\$ 3,138	\$ 2,984
	<u>\$228,083</u>	<u>\$185,760</u>

LIABILITIES AND RESERVE		
CURRENT		
Accounts payable	\$ 11,915	\$ 6,981
DEFERRED REVENUE	<u>\$ 79,672</u>	<u>\$ 78,552</u>
RESERVE		
Retained for continuation of the Foundation's activities		
Balance at beginning of year	\$ 97,243	\$130,972
Excess of revenue over expenditure for the year	36,115	(33,729)
Balance at end of year	<u>\$133,358</u>	<u>\$ 97,243</u>
TRUST FUND LIABILITY		
Taxation and economic growth study fund		
Subscriptions and interest received	\$48,638	
Less: Advances to Queen's University	45,500	
	3,138	2,984
	<u>\$228,083</u>	<u>\$185,760</u>

APPROVED BY THE BOARD OF GOVERNORS

John M. Godfrey
Chairman

Robert B. Dale-Harris
Vice-Chairman

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 1968
(With comparative figures for 1967)

	<u>1968</u>	<u>1967</u>
REVENUE		
Subscriptions		
Corporate	\$140,615	\$138,770
Individual	68,686	69,410
	<u>\$209,301</u>	<u>\$208,180</u>
Deduct: Increase in deferred portion	1,120	78,552
	<u>\$208,181</u>	<u>\$129,628</u>
Interest	9,726	7,561
	<u>\$217,907</u>	<u>\$137,189</u>
 EXPENDITURE		
Salaries	\$113,373	\$110,222
Research consulting	8,082	
Pension and insurance plans (net)	3,192	4,949
Publications (net)	32,571	37,914
Rent	20,714	20,895
Special studies	10,788	4,269
Travelling	1,595	3,411
Telephone and telegraph	2,465	2,866
Postage	9,132	9,047
Books and periodicals — library	2,753	2,496
Office printing, stationery and supplies	2,992	4,500
General office expense	2,363	1,984
Depreciation	653	588
	<u>\$210,673</u>	<u>\$203,141</u>
Deduct: Conference revenue (net)	28,881	32,223
	<u>\$181,792</u>	<u>\$170,918</u>
 EXCESS OF REVENUE		
OVER EXPENDITURE FOR THE YEAR		
(Transferred to reserve)	<u>\$ 36,115</u>	<u>\$(33,729)</u>

AUDITORS' REPORT

The Board of Governors and the Members of
Canadian Tax Foundation
L'Association Canadienne D'Études Fiscales,
100 University Avenue,
Toronto, Ontario.

We have examined the statement of financial position of the Canadian Tax Foundation/L'Association Canadienne D'Études Fiscales as at December 31, 1968 and the statement of revenue and expenditure for the year then ended. Our examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Canadian Tax Foundation, L'Association Canadienne D'Études Fiscales as at December 31, 1968 and the results of its operations for the year then ended, in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Hendrum Jarrett Young & Co.

CHARTERED ACCOUNTANTS

Toronto, Ontario,
March 13, 1969.

*Report of the Chairman
to the Twenty-Third Annual Meeting of the
Canadian Tax Foundation
April 15th, 1969*

One of the final duties of the Chairman each year, before turning the gavel over to his successor and joining the distinguished Advisory Committee of Past Chairmen, is to review the affairs of the Foundation during his tenure in office. In this twenty-third annual review, I am pleased to report another year of significant achievement in the life of the Foundation, which will soon reach the quarter-century mark.

Justice Oliver Wendell Holmes once observed that the only people he despised were those who stayed aloof from the passions of their times. I think that the Foundation would have received high approval from that outstanding jurist, for it is no exaggeration to say that tax reform in Canada in recent years has been one of the passions of our times and that far from maintaining an air of aloofness, the Foundation is dedicated to the study—the dispassionate study—of the tax system with a view to contributing to its improvement.

Membership and Finance

After the striking expansion in individual memberships which followed in the wake of publication of the *Carter Report*, and which we could not expect to continue, last year we returned to a more normal state of affairs with 464 new individual members. A great many of the 880 members who joined in 1967 were university students who maintained membership for only one year. Accordingly, after adjustment for lapses in 1968, there has been little change in our individual memberships.

Corporate members are the source of about two-thirds of our subscription revenues. In 1968, we added to our rolls 16 new corporate members. Late in the year, the Board of Governors decided that this performance could be improved upon and mounted a membership campaign, the fruits of which we are now enjoying. As a result of the extra recruitment effort on the part of our Governors, and with the co-operation of certain of our chartered accountant friends who drew the work of the Foundation to the attention of their clients, it is most encouraging to

report that to date in 1969 we have enlisted 17 new corporate subscribers. This demonstrates what can be accomplished when the effort is made. I have little doubt that our membership, both corporate and individual, would continue to grow apace if existing members would bring the work of the Foundation to the attention of friends, clients and associates, and I earnestly solicit your assistance for this purpose. Indeed, it is essential that our membership efforts continue, for our subscription revenues are barely keeping pace with our expenses.

A detailed statement of the Foundation's financial affairs is contained in the audited financial statement which was mailed with the notice of this meeting. On the receipts side, revenue from our subscriptions increased by \$1,000 over last year, and we also enjoyed a fortuitous profit of nearly \$29,000 from our conferences. Total expenditures increased by \$7,500, primarily for fees for special studies and consulting staff.

Expenditures for the current year may be up substantially over last year's. For one thing, we shall feel the impact of the increase in postal rates which will probably raise our mailing costs by at least 50%, from \$9,000 to about \$14,000. For another, the expansion of the Foundation's research program into the field of expenditures, and the prospect of having a materially different tax system to study, will entail additional expenses. Also, as the Director will elaborate, we have several Tax Papers under way, and if all are completed on schedule, our publications bill may be up substantially over last year's. Finally, if the additions to the staff we seek materialize, our expenditure for salaries will also show a considerable increase. Almost certainly we will be compelled to draw on the reserve we have built up over a long period, which is adequate to cover operating expenses for about a year. The Foundation will thus engage in a "surplus strip" to which surely no one will take exception.

Conferences

As for conference activity, 1968 saw the Foundation sponsor two major conferences, one in January, in co-operation with the Bureau of Municipal Research, and the other, our regular Annual Conference, in November. The January meeting was devoted to an analysis of the three-volume *Report of the Ontario Committee on Taxation* (the *Smith Report*), and the November conference

to a discussion of a wide range of problems which have arisen under the current tax and expenditure system. The Conference also provided an opportunity for an early evaluation of the major proposals for reform of the federal estate and gift taxes announced in the budget of October 22nd, and their implications for estate planning. The attendance of nearly 1,300 persons is convincing testimony that a discussion of the vital tax and expenditure problems of the day was very much desired by our members.

After an active regional conference program in 1967, when the Foundation co-sponsored four such meetings, the tempo of our regional seminar program last year abated, pending the announcement of the federal government's tax reform measures, which are now expected to be unveiled in June in the form of a White Paper. Once the proposals are known, the Foundation looks forward to co-operating with the various university faculties in sponsoring seminars from coast to coast, so that regional as well as national tax problems can be discussed and analyzed.

The Foundation was pleased to co-sponsor, with the Banff Centre for Continuing Education, a four-day tax seminar in Banff in September.

Our conference activity for 1969 will be determined largely by the timing and the content of the federal government's White Paper. Our tentative arrangements for a June conference have been cancelled, and new tentative arrangements have been made for a fall conference.

Tax Legislation

Important and complex amendments to the federal estate, gift and income taxes were announced in the budget of October 22nd. Legislation incorporating the changes to the estate and gift taxes was introduced early this year. In keeping with past practice, the Foundation sponsored a committee of lawyers and accountants who were favoured with a full day's meeting with senior officials in Ottawa, following first reading of the Bill, to review the technical aspects of the legislation.

A Bill incorporating the balance of the amendments proposed in the October budget is expected to be introduced in the very near future, and in all likelihood another committee will attend in Ottawa to discuss the technical features of the provisions.

The focus of interest now is on the forthcoming White Paper which, of course, will receive our close attention.

In the realm of provincial taxation, the *Report of the Select Committee of the Ontario Legislature* (which was appointed to review the recommendations of the *Smith Report* and conduct hearings) was published in September and was summarized in a *Tax Memo*. The most recent major event in provincial tax reform was the publication on March 4th of the Ontario government's White Paper outlining the program for overhaul of the provincial and municipal tax system. A review of the proposals is contained in two articles in the current issue of the *Canadian Tax Journal*.

Board of Governors

The retiring members of the Board of Governors this year are as follows:

Douglas A. Ampleford, F.C.A.	- Toronto
René Amyot, Q.C.	- Quebec
William M. Anderson, C.A.	- Vancouver
Lucien P. Bélair, C.A.	- Montreal
H. Marcel Caron, C.A.	- Montreal
Kenneth L. George, C.A.	- Melfort
Godfrey Gourdeau, C.A.	- Quebec
Thomas E. Ladner, Q.C.	- Vancouver
Wallace D. Macaulay	- Saint John
Robert W. Meanwell, F.C.A.	- Windsor
Alastair M. Nicol, Q.C.	- Regina
Edward Saunders, Q.C.	- Toronto

It is my privilege to express to them on your behalf sincere thanks for their interest and effort on behalf of the Foundation during their terms of office. All these men have contributed in full measure in many ways in advancing the interests of the Foundation, but I should like to pay a special tribute to H. Marcel Caron, C.A., who retires as Past Chairman. M Caron served as Governor from 1958 to 1960 and then submitted to a return engagement for four more years, as Vice-Chairman, Chairman, and Past Chairman. We can look forward to receiving his counsel and advice for many years to come in his capacity as a member of the Advisory Committee of Past Chairmen.

In a few minutes you will be asked to elect a new Board of Governors. Included with the notice of this meeting you received a list of nominations made by the presidents of the Canadian

Institute of Chartered Accountants and the Canadian Bar Association, pursuant to our by-laws. The nominees who are not at present Governors are as follows:

Edward G. Byrne, Q.C.	- Bathurst
Guy Charette, C.A.	- Montreal
W. E. P. DeRoche, Q.C.	- Toronto
D. E. Gauley, Q.C.	- Saskatoon
C. F. Gaviller, F.C.A.	- Owen Sound
J. K. Gibson, F. C.A.	- Toronto
R. D. J. Guy	- Vancouver
C. J. Kirkpatrick, C.A.	- Saskatoon
Charles Pelletier, C.A.	- Quebec
Marcel Piché, Q.C.	- Montreal
D. G. Sweet, C.A.	- Vancouver
Jean Zalloni, C.A.	- Montreal

It is with deep regret that I have to report the death of two former chairmen of the Board of Governors, J. Grant Glassco, O.B.E., F.C.A. and Claude S. Richardson, Q.C. Mr. Glassco, President and Chairman of the Brazilian Light & Power Co. Ltd., died on September 20, 1968. He was one of the "fathers" of the Foundation, a Governor for the first four years of its life (1945 to 1948) and its Chairman in 1947. He will be widely remembered as the Chairman of the Royal Commission on Government Organization during the years 1960 to 1963.

Mr. Richardson, a partner in the Montreal firm of Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault, died on February 22, 1969. He too was one of the early Governors of the Foundation, serving on the Board from 1949 to 1954 and as Chairman in 1950. In 1954 he was elected Liberal Member of Parliament for St. Lawrence-St. George, and held the seat until 1958. He was always active in public work and served on the boards of many academic, welfare and charitable bodies.

Conclusion

The tax system with which we have been concerned for nearly a quarter of a century is about to undergo fundamental change. Indeed, the initial steps have already been taken in the amendments to the estate and gift taxes. Major changes in the provincial tax field are in the air, and the need for constructive analysis of the public expenditure system is urgent. These circum-

stances provide greatly increased opportunity for service and dynamic activity by the Foundation as it ventures into new and uncharted waters. It seems clear that the future is bright. I am confident that the Foundation will continue to merit the support of Canadian businesses which provide the major part of its funds.

As retiring Chairman, I should like to express to my fellow Officers and Governors my appreciation for their unfailing support and co-operation and to extend to the new Officers and the new Board of Governors my best wishes for every success in carrying out the formidable tasks that lie ahead.

I now move, seconded by R.B. Dale-Harris, F.C.A., that this report of the Foundation for the fiscal year ended on December 31, 1968 and the Financial Statements of the Foundation as of the same date, as submitted to this meeting, be and they are hereby approved and adopted.

April 15, 1969

John M. Godfrey, Q.C.
Chairman

*Report of the Director
to the Twenty-Third Annual Meeting of the
Canadian Tax Foundation
April 15th, 1969*

The past year has witnessed a number of dramatic achievements in the affairs of man. In the fields of science and technology, one has only to mention the orbiting of the moon, walks in space, experiments in living at the bottom of the sea and the transplanting of human organs.

On the social front, important but disquieting events have occurred. The *Report of the Economic Council of Canada* revealed that grinding poverty is widespread in this country, and that for far too many Canadians "the quality of life" is strictly bargain-basement. We have seen increasing strife and crime in the cities, a sprinkling of anti-war demonstrations, the rebellion of youth, particularly in college disorders, which sometimes have amounted to a convulsion. It is amusing, but at the same time a little pathetic, to hear Hubert Humphrey remark, on his return to teaching, that he could remember "when the academic life was a meadow of meditation in an island of tranquility. Now the president and faculty get combat pay."

What were the major events on the tax and fiscal stage – a matter which is of more direct concern to us? The feature event on the program – the federal government's proposal for tax reform – is still waiting in the wings, to be unveiled in June in the form of a White Paper, we have been given to understand. Nevertheless, Canadian interest in fiscal affairs has been kept well stimulated by a pretty full card of important events covering a broad spectrum ranging from suggestions for change in the system of tax origination in the budget-making process to proposals for new expenditure programs to resolve some of our social and economic problems. While all of these events warrant full discussion, I propose to comment only briefly on two or three of them, in keeping with the wise prescription for presentation of this annual report that was laid down by one of my predecessors: "be brief, be accurate, be gone! "

Tax Origination

The Minister of Finance, the Honourable E. J. Benson, has recently indicated his dissatisfaction with the present budget

-making and budget-presenting process, particularly the secrecy that surrounds the formulation of tax proposals: "What I would like is for the Minister of Finance to be able to present a tentative basis of his proposal to Parliament for discussion. The way it is now, the Minister of Finance has to present highly important advice from a very small group of expert advisers in a form which the Government can understand, and on this the Government stands or falls, and I think this is wrong." (*Globe and Mail*, March 20, 1969.)

In July, 1963, when the Canadian budget system was undergoing scrutiny, Prime Minister Pearson told a press conference that traditional methods of producing Canadian budgets were no longer adequate to the country's needs, but no changes in the system were effected. In that same year, Dr. Kenneth W. Taylor, formerly Deputy Minister of Finance, in a speech to the Annual Conference of the Canadian Tax Foundation, posed some penetrating questions about the budget-making process which revealed its deficiencies. (1963 *Tax Conference Report* 134.) Even in the United Kingdom, whose parliamentary system we adopted, the concept of budget secrecy is being debated:

There probably is no reason more powerful than habit why most provisions in most Budgets need to be kept secret until the Chancellor unveils them all at once in an immense and boring speech. There certainly is every reason to suppose that most new taxes would have been better if more people had been able to discuss them, and their consequences, in advance.

The Treasury has never yet proved that all the mystery is necessary or beneficial . . . The Swiss Government is obliged by law to submit any proposal for a new tax to public debate and to a referendum if enough Swiss citizens demand one. (*Guardian Weekly*, February 13, 1969.)

Various suggestions for correction of the deficiencies have been made. One proposal that Mr. Benson is said to be entertaining is to bring in key executives from the business, financial and accounting communities to advise the Minister of Finance in planning future budgets. "They would be sworn to secrecy and, in some cases, might even be asked to sever their corporate connections for a few weeks." (*The Financial Post*, March 29, 1969.) Dr. Taylor suggested that the proper alternatives were

either no advance information or public advance announcements: "The government could, if it so decided, publicly announce or publicly raise questions concerning certain budgetary objectives and invite national or regional associations and technical experts to express their views and make concrete recommendations." Or perhaps the Minister of Finance should be given powers to vary the rates of certain taxes within specified limits. In Britain the Chancellor of the Exchequer has the authority to raise or lower certain types of commodity taxes by Order in Council. President Kennedy sought from Congress advance discretionary authority to make modest changes in tax rates to fight excessive boom or recession in the economy but received no such authority.

This is neither the time nor the place to debate the merits or disadvantages of the present budget-making process, particularly the concept of budget secrecy. What is important is that the present system of tax origination should be closely examined, and perhaps publicly debated, with a view to improvement of this fundamental step in our governmental processes.

Structural Changes

Paramount among the changes in the federal tax structure in 1968 were the amendments announced in the budget of October 22nd which proposed a 2% social development tax, fundamental alterations in the estate and gift taxes, a new framework for the taxation of life insurance companies and policyholders, and a cluster of other changes. Many of these first building blocks of the new federal tax structure have been widely debated and I have little to add today. However, there is one feature on which I should like to comment, namely, the complexity of the provisions amending the estate and gift taxes. I say this not by way of criticism of the statutory draftsman, for his lot is not a happy one. When he is called upon to fashion tax provisions whose meaning must be reasonably certain, and which must take into account the intricacies of the law of property and the flexibility of the trust, one can hardly expect the result to read "as chastely as the Ten Commandments". The goal of simplicity is elusive, if not impossible to attain, for if the legislation is to provide relief in exceptional cases and at the same time withstand the relentless probing for loopholes of the tax planner, the language perforce will be complex. And yet, as the Carter

Commission pointed out, "By far the most frequently expressed complaint about tax law, from legislators and public alike, is of its complexity." (*Report*, Vol. 5, p. 123).

The solution proposed by the Carter Commission for keeping the tax law intelligible in the face of increasingly complex social and economic relationships which must be reflected in that law has its attractions, namely, a law stating in fairly general terms the purpose to be achieved or the rule to be applied, supplemented by regulations or rulings given under legislative authority to clothe those general provisions with meaning for the infinitely varied and complex situations of individual taxpayers.

Perhaps the most significant event on the provincial tax scene was the unveiling of the Ontario government's White Paper on tax reform. The proposals are discussed in two articles in the current issue of the *Canadian Tax Journal* by F. H. Finnis and myself. Accordingly, I shall not comment here.

The proposed changes to the tax laws, both federal and provincial, are of course of great interest to the Foundation and will doubtless form the subject matter of articles, papers, and conference addresses in the months ahead.

Expenditures

In the field of expenditures, the order of the day has been fiscal restraint, particularly in recent months. All levels of government have inflicted deep cuts in their expenditures and have subjected their programs to careful scrutiny. And this is as it should be, particularly as the continuing growth of the public sector shows no signs of abating. Certainly governments should not pay heed to the words of the celebrated American poet Robert Frost * who said:

Never ask of money spent
Where the spender thinks it went
Nobody was ever meant
To remember or invent
What he did with every cent.

Taxpayers are not only interested in where the money went, but are increasingly concerned with why it was expended for certain purposes rather than others, and whether the programs were

* *Complete Poems of Robert Frost* (1936), quoted in Katona and Mueller, *Consumer Response to Income Increases*, Brookings Institution, 1968, at p. 45.

effective, or whether other programs should have been adopted. In the present state of the art of cost-benefit analysis, it is much easier to ask these questions than to answer them.

Although recent months have witnessed fiscal constraint, they have also seen sown the seeds for future claims on our resources in the form of potentially costly new expenditure programs. Medicare is becoming a reality as more provinces opt into the federal program, which is not a "band-aid and braces" approach to solving the problem of inadequate health care but rather involves the use of major surgery. Also, remedial measures to ease the widespread blight of poverty, so graphically described in the *Report of the Economic Council*, are bound to involve enormous public expenditures, whether intended to promote economic growth or to provide more direct relief, perhaps in the form of a guaranteed annual income or negative income tax. The concept of a guaranteed annual income has been favourably received in many quarters, most recently in the Ontario Government's White Paper on tax reform. Before the adoption of an income maintenance type of program could be seriously considered, intense exploration of its implications is essential. How would it be administered and effectuated? What would be the effect on incentive to work? How much would it cost? What would be its relationship to other welfare programs?

Let me bring this rambling commentary to a conclusion by saying that those of us who toil in the field of tax and expenditure study never tire of our work. There is no such thing as a tax or expenditure policy for all seasons. Always there is something new and changing and therefore challenging and stimulating. Let us look now at the results of our research efforts in 1968 and our program for 1969.

Publications and Research

The publications program lies at the heart of the Foundation's operations, constituting as it does the main instrument for dissemination of our research and conference activities, not only to our members but also to a much wider audience in many countries.

The bi-monthly *Canadian Tax Journal* is perhaps our major contribution to Canadian tax literature and continues to flourish and to attract prominent writers whose articles cover a broad spectrum of tax and fiscal matters. The catholicity of its coverage

maintains its popularity among our membership, whose interests are very wide-ranging.

Two new issues were added to our series of Tax Papers. The first was Antal Deutsch's *Income Redistribution Through Canadian Family Allowances and Old Age Benefits*, one of the few Canadian studies on the extremely important subject of social welfare programs. At a time when public and governmental concern over the cost and efficiency of the existing hodge-podge of social welfare measures is mounting, Dr. Deutsch's appraisal of two of the programs is a welcome addition to our scanty knowledge of the effects of the present welfare system.

The second paper, *Comparing Provincial Revenue Yields - The Tax Indicator Approach*, by James H. Lynn, analyzes two fundamental approaches to measuring comparable provincial revenue yields which form the basis of the formula for equalization payments made to the provinces by the federal government in recognition of the substantial regional disparities in wealth in Canada.

Two issues of the *Tax Memo* series were also published in 1968: "Provincial Finances - 1967-68", and a summary of the *Report of the Select Committee of the Ontario Legislature* which was appointed to conduct an examination of the recommendations of the *Report of the Ontario Committee on Taxation* (the *Smith Report*).

In the series on *Local Finance* two issues, dealing with municipal expenditures on "Public Health and Welfare" and "Pollution Control", were released in 1968. Another issue, on "Community Planning", was mailed early this year and a fourth issue, on "Protection of Persons and Property", is now in the mail.

Our annual handbook on federal financial affairs, *The National Finances*, continues to be widely read, particularly by the community of university students studying public finance, who use it extensively as a reference work.

The proceedings at our conferences are not ephemeral affairs but are recorded permanently in the form of the *Tax Conference Reports*, which are compilations of all papers presented. In 1968, members received reports of the proceedings at the Annual Conference in November, 1967 and at the Special Conference on the *Smith Report* in January, 1968. A few weeks ago, the *Report of the November, 1968 Annual Conference* was distributed.

While 1968 was a full year, 1969 promises to be even busier.

The *Journal* will, of course, appear every two months. *Provincial Finances - 1969* will be commenced in the near future by the staff team that is responsible for its preparation. A Tax Memo on the 1969 federal budget outlook is the current project of our statistical Research Associate, David Perry.

The fundamental and complex amendments to the federal estate and gift taxes will be the subject of a Tax Paper by W. Ivan Linton, Chief, Income Tax Section, Policy and Legislation Division, Department of National Revenue, Taxation, whose knowledge of the matter is perhaps unexcelled. Our records reveal that his Tax Paper *A Review of the Estate Tax Act, 1959*, which was brought up to date by an Addendum, was one of the most popular works ever published by the Foundation.

Peter Jenkin's forthcoming study on international tax avoidance discusses the use of tax havens and tax treaties by Canadian residents for tax minimization purposes, a subject that has received little treatment in Canadian tax literature. His scenic tour through countries in the Caribbean and Europe is illuminating and holds every prospect of being a best seller.

Eric Finnis' fertile pen is at work on three projects: first a study on municipal finances which, together with *The National Finances* and *Provincial Finances*, will complete our trilogy on revenues and expenditures of all levels of government in Canada; second, he is revising his 1962 Tax Paper, *Real Property Assessment in Canada*. The revision is being done because, although the study as it stands is seriously out of date, we continue to receive requests for it as the only Canadian treatment of the subject. Finally, he is in the initial stages of a project on local revenues and the burden of the property tax.

Nancy Bryan is exercising her considerable talents in revising and expanding the scope of the Foundation's pioneering study on highway financing, *Taxes and Traffic*, her views on one aspect of the financing of roads are set out in an article in the current issue of the *Canadian Tax Journal*.

The first project in our expanded program of study of government expenditures was undertaken last fall by Professor Richard Bird of the Institute for Policy Analysis at the University of Toronto. The study, which he expects to complete by the end of this month, deals with certain aspects of the determinants of federal, provincial and municipal expenditures. Also in the expenditure field, Professor Albert Breton of the London School

of Economics and the University of Louvain recently prepared for the Foundation a paper on "The Empirical Study of Government Expenditures", in which he outlines several possible methods for conducting such studies. We are now in the process of considering the study of specific expenditure programs which might be appropriate for examination from both economic and political science points of view.

Staff

Since the last Annual Meeting there have been three staff changes. Last spring Peter Jenkin came to the Foundation on a six-month appointment and, in September, returned to his home in New Zealand to practise law. During his short time with us he managed, among other things, to undertake the study on international tax avoidance that I mentioned a moment ago. We all join in wishing him well in his new career.

To succeed Mr. Jenkin I am pleased to report the appointment of Horst G. Wolff as Research Associate. A graduate in arts and law from the University of Alberta, Mr. Wolff did post-graduate work of a high calibre in the Faculty of Law at the University of Toronto. At the present time he is completing the requirements for admission to the Bar of Alberta and will be joining us later this spring.

David Perry, who joined us last year as statistical Research Associate, has settled well into his work and has major responsibility for all of our studies that involve statistical data.

Another new member of the research staff, Nancy Bryan, joined us last November. Prior to coming to the Foundation, Mrs. Bryan gained broad experience in public finance as an employee of the government of Saskatchewan, Treasury Department, and of the government of New Brunswick.

In the library, Anatole Bazylewycz cheerfully meets the increasing requests for assistance from our research staff, university students and members, and also carries the burden of looking after orders, cataloguing and a host of other duties.

Jack MacLeod, our Secretary and Treasurer, attends to our membership records and husbands our resources in the fashion one would expect from someone named MacLeod. He has the important added responsibility of keeping our conferences running smoothly.

The other members of the research staff are doubtless known to you either through their published writings or as participants at our conferences, or both. Gwyneth McGregor continues to be one of the mainstays of the Foundation. In addition to her duties as editor, which, of course, grow more onerous as our publications program expands, Mrs. McGregor is a regular contributor of articles to the *Journal*, and her incisive comments on current tax jurisprudence in the *Journal* feature, "Around the Courts", are widely read.

Another stalwart of the research staff is Mary Gurney, whose editorial and statistical duties involve her in the preparation of almost all of our publications.

Millie Goodman's penchant for precision and attention to detail have made her a valuable member of the staff. Her feature, "Checklist", in each issue of the *Journal* notes all significant events on the Canadian tax scene.

Eric Finnis is well known across the nation as our expert in municipal finance. He has had the carriage of the series on Local Finance over the years and has several projects in the municipal field under way.

I should like to take this occasion to acknowledge, with deep appreciation, the unfailing co-operation and assistance which I have received throughout the year from the secretarial staff — Joan Code, Margaret Lally, Anne McAlonen and Evelyn Wilkinson, and from George Thaler, assistant to the Secretary and Treasurer. Their efficient service has been essential in all of our activities.

Finally, on behalf of the staff I wish to express our sincere thanks to our members and subscribers for their help and encouragement, to the many speakers who contributed so much to the success of our conferences, and to the Governors for their active interest and leadership during the past year.

April 15, 1969

Douglas J. Sherbaniuk
Director

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉTUDES FISCALES



Le Vingt-Troisième Rapport Annuel

POUR L'ANNÉE FIN
LE 31 DECEMBRE, 1968



100 UNIVERSITY AVENUE, TORONTO 1, CANADA

L'Association Canadienne d'Etudes Fiscales, créée en 1945, est un organisme de recherches fiscales. Ses administrateurs sont nommés d'année en année par l'Association du Barreau canadien et par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Plus de quatre mille membres - particuliers et sociétés - lui accordent leur appui.

L'Association Canadienne d'Etudes Fiscales a pour mission de mettre à la disposition des autorités gouvernementales et de la masse des contribuables le fruit d'une étude objective des problèmes qui surgissent en matière d'impôts et de finances publiques. Pour ce faire, elle dispose des services d'un personnel hautement qualifié et elle confie en outre certains travaux à des spécialistes. Elle publie le *Canadian Tax Journal*, ainsi que des livres et des brochures sur les questions fiscales; elle organise des congrès, elle fournit des conférenciers et elle présente ses recommandations au gouvernement.

L'Association Canadienne d'Etudes Fiscales invite les particuliers et les organismes que son oeuvre intéresse à s'inscrire comme membres.

Le Vingt-Troisième Rapport Annuel

POUR L'ANNÉE FIN
LE 31 DECEMBRE, 1968

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ETUDES FISCALES

CANADIAN TAX FOUNDATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu le 15 Avril 1969

- * William M. Brace, F.C.A. Toronto
- * Kenneth H. Brown, C.R. Montréal
- Edward G. Byrne, C.R. Bathurst
- A. T. R. Campbell, C.R. Vancouver
- Donald J. Campbell, F.C.A. Winnipeg
- * Guy Charette, C.A. Montréal
- * John H. C. Clarry, C.R. Toronto
- * Robert B. Dale-Harris, F.C.A. Toronto
- * Frank T. Denis, C.A. Montréal
- * W. E. P. DeRoche, C.R. Toronto
- Irwin Dorfman, C.R. Winnipeg
- D. E. Gauley, C.R. Saskatoon
- Charles F. Gaviller, F.C.A. Owen Sound
- * J. Kerr Gibson, F.C.A. Toronto
- * John M. Godfrey, C.R. Toronto
- James J. Greene, C.R. St. John's
- R. D. Jordan Guy Vancouver
- Edwin C. Harris Halifax
- Stewart W. Hudson, C.A. Moncton
- C. J. Kirkpatrick, C.A. Saskatoon
- * Roger Létourneau, C.R. Québec
- * Harry W. Macdonell, C.R. Toronto
- Ralph D. Manning, C.A. Charlottetown
- F. J. Newson, C.R. Edmonton
- Charles Pelletier, C.A. Québec
- * Marcel Piché, C.R. Montréal
- Harold A. Renouf, C.A. Halifax
- David G. Sweet, C.A. Vancouver
- * Robert H. E. Walker, C.R. Montréal
- Roderick J. Whitehead, C.A. Calgary
- G. Norman Wildgoose, C.A. Edmonton
- * Jean Zalloni, C.A. Montréal

- * Comité Directeur du Conseil d'Administration

OFFICIERS

Robert B. Dale-Harris, F.C.A., *Président*

Roger Létourneau, C.R., *Vice-Président*
et Président du Comité Directeur

Frank T. Denis, C.A., *Vice-Président*

John M. Godfrey, C.R., *Ancien Président*

Douglas J. Sherbaniuk, *Administrateur Général*

John M. MacLeod, *Secrétaire et Trésorier*

LES ANCIENS PRESIDENTS

Molyneux L. Gordon, K.C. (*décédé*)

Gordon K. Munnoch, K.C. (*décédé*)

J. Grant Glassco, F.C.A. (*décédé*)

W. G. H. Jephcott, F.C.A. (*décédé*)

Claude S. Richardson, C.R. (*décédé*)

* Kenneth LeM. Carter, F.C.A. Toronto

* Lazarus Phillips, C.R. Montréal

* Thomas A. M. Hutchison, F.C.A. Toronto

* R. deWolfe MacKay, C.R. Montréal

* John A. Wilson, F.C.A. Toronto

M. Gerald Teed, C.R. (*décédé*)

* A. Willard Hamilton, C.A. Montreal

Henry F. White, C.R. (*décédé*)

* Campbell W. Leach, C.A. Montréal

* Stuart D. Thom, C.R. Toronto

* A. J. Little, F.C.A. Toronto

* John deM. Marler, C.R. Montréal

* Archibald D. Russell, C.A., Vancouver

* Arthur S. Pattillo, C.R. Toronto

* Lancelot J. Smith, F.C.A., Toronto

* Philip F. Vineberg, C.R. Montréal

* H. Marcel Caron, C.A. Montréal

* John M. Godfrey, C.R. Toronto

* *Comité Consultatif des Anciens Présidents*

BILAN
AU 31 DECEMBRE 1968
(avec chiffres comparatifs pour 1967)

ACTIF	<u>1968</u>	<u>1967</u>
DISPONIBILITES		
Encaisse	\$ 31,464	\$ 54,249
Certificats de placement garantis — à échéances variables - 1969-1971	190,000	125,000
Comptes à recevoir	583	1,127
Dépôt - Air Canada	425	425
	<u>\$ 222,472</u>	<u>\$ 180,801</u>
IMMOBILISATIONS		
Mobilier et équipement de bureau-coût	\$ 18,599	\$ 17,448
Moins: Amortissement accumulé	16,126	15,473
	<u>\$ 2,473</u>	<u>\$ 1,975</u>
FONDS DETENUS EN FIDUCIE		
Fonds pour études sur la fiscalité et la croissance économique, encaisse	\$ 3,138	\$ 2,984
	<u>\$ 228,083</u>	<u>\$ 185,760</u>
PASSIF ET RESERVE		
EXIGIBILITES		
Comptes à payer	\$ 11,915	\$ 6,981
REVENUS DIFFERES	<u>\$ 79,672</u>	<u>\$ 78,552</u>
RESERVE		
Destinée à la poursuite des activités de l'Association	\$ 97,243	\$ 130,972
Excédent des dépenses sur les revenus	36,115	(33,729)
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 133,358</u>	<u>\$ 97,243</u>
FONDS POUR ETUDES SUR LA FISCALITE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE		
Cotisations et intérêts reçus	\$ 48,638	
Moins: avances à l'Université Queens	45,500	3,138
	<u>\$ 228,083</u>	<u>\$ 185,760</u>

APPROUVE AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

John M. Godfrey
Président

Robert B. Dale-Harris
Vice-Président

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
POUR L'EXERCISE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1968
(avec chiffres comparatifs pour 1967)

	<u>1968</u>	<u>1967</u>
REVENUS		
Cotisations - corporations	\$ 140,615	\$ 138,770
- individus	68,686	69,410
	<u>\$ 209,301</u>	<u>\$ 208,180</u>
Déduire: portion différée	1,120	78,552
	<u>\$ 208,181</u>	<u>\$ 129,628</u>
Intérêts	9,726	7,561
	<u>\$ 217,907</u>	<u>\$ 137,189</u>
DEPENSES		
Salaires	\$ 113,373	\$ 110,222
Recherche du consultation	8,082	
Fonds de pension et plans d'assurance (net)	3,192	4,949
Publications	32,571	37,914
Loyer	20,714	20,895
Etudes spéciales	10,788	4,269
Dépenses de voyage	1,595	3,411
Téléphone et télégraphe	2,465	2,866
Timbres	9,132	9,047
Revue et périodiques - bibliothèque	2,753	2,496
Papeterie, imprimés et fournitures de bureau	2,992	4,500
Dépenses générales de bureau	2,363	1,984
Amortissement	653	588
	<u>\$ 210,673</u>	<u>\$ 203,141</u>
Deduire: revenus de conference (net)	28,881	32,223
	<u>\$ 181,792</u>	<u>\$ 170,918</u>
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS		
POUR L'EXERCISE		
(viré à réserve)	<u>\$ 36,115</u>	<u>\$ (33,729)</u>

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Le Conseil des Gouverneurs et les Membres de
l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales,
Canadian Tax Foundation,
100 avenue University,
Toronto, Ontario

Nous avons examiné le bilan de l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales / Canadian Tax Foundation, au 31 décembre 1968 et l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugé nécessaire de faire dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent équitablement la situation financière de l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales / Canadian Tax Foundation, au 31 décembre, 1968, et ses résultats d'opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Henduning Jarrett Gould & Co.

COMPTABLES AGREES

Toronto, Ontario,
13 mars, 1969.

*Rapport du Président
devant la vingt-troisième assemblée annuelle de
l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales
le 15 avril 1969*

Chaque année, l'une des dernières attributions du président, avant qu'il ne remette le marteau à son successeur et qu'il ne devienne membre du célèbre Comité consultatif des anciens présidents, consiste à passer en revue les affaires de l'Association au cours de son mandat. J'ai le plaisir de vous annoncer au cours de ce 23^e rapport annuel que l'Association compte une autre année de réalisations remarquables au cours de son existence qui bientôt atteindra un quart de siècle.

Le juge Oliver Wendell Holmes fit jadis observer que les seules personnes qu'il méprisait étaient celles qui se tenaient à l'écart des passions de leur temps. Je pense que l'Association aurait reçu une approbation certaine de la part de cet éminent juriste car il n'est pas exagéré de dire que la réforme fiscale au Canada au cours des dernières années a été l'une des passions de notre époque et que loin d'adopter une attitude indifférente, l'Association s'est consacrée à l'étude impartiale du système fiscal en vue de l'améliorer.

Membres et questions financières

Après l'expansion extraordinaire du nombre de nos membres individuels qui fit suite à la publication du *rapport* Carter et dont le rythme ne pouvait guère se maintenir, nous sommes revenus l'an dernier à une situation un peu plus normale avec 464 nouveaux membres individuels. Un grand nombre des 880 membres qui s'étaient affiliés en 1967 étaient des étudiants qui ne sont restés membres que pour une année. Par conséquent, après les redressements effectués à la suite des résiliations de 1968, il y eut peu de changements dans le nombre de nos membres individuels.

Les compagnies membres sont la source d'environ les deux tiers de nos revenus d'abonnement. En 1968, 16 nouvelles compagnies membres se sont inscrites. A la fin de l'année, le conseil d'administration décida que l'on pouvait faire mieux et il lança une campagne de recrutement dont nous récoltons à présent les fruits. A la suite de l'effort extraordinaire mené

par nos administrateurs et grâce à la collaboration de certains de nos amis comptables agréés qui ont attiré l'attention de leurs clients sur le travail accompli par l'Association, il est très encourageant de vous signaler qu'au moment où je m'adresse à vous en 1969 nous avons admis 17 nouvelles compagnies membres. Ceci prouve que les résultats ne se font pas attendre quand on veut s'en donner la peine. Je suis sûr que nos membres, tant les compagnies que les individus, continueraient de grossir rapidement si les membres actuels voulaient bien signaler le travail accompli par l'Association à l'attention de leurs amis, de leurs clients et de leurs associés; et je vous prie de toutes mes forces de nous aider dans ce sens. En vérité, il est essentiel de poursuivre nos efforts de recrutement car nos revenus d'abonnement suivent à peine le rythme de nos dépenses.

L'état financier vérifié qui accompagnait l'avis d'assemblée fournit un état détaillé des affaires financières de l'Association. Sur le plan des recettes, les revenus de nos abonnements se sont accrus de \$1,000 par rapport à l'an dernier et nos congrès ont permis de réaliser un profit imprévu de près de \$29,000. Les dépenses totales se sont accrues de \$7,500 à cause des frais pour les études spéciales et le personnel de consultation.

Les dépenses de l'année courante sont peut-être bien plus élevées que celles de l'an dernier. Tout d'abord, nous subirons l'effet de l'accroissement des tarifs postaux qui relèveront probablement nos frais d'expédition d'au moins 50 % puisque ces derniers passeront de \$9,000 à près de \$14,000. Ensuite l'expansion du programme de recherches de l'Association dans le domaine des dépenses et la perspective de devoir étudier un système fiscal très différent entraîneront des dépenses supplémentaires. En outre, comme le directeur vous le dira plus longuement, nous avons mis sur le chantier plusieurs études et si elles sont toutes terminées à temps, nos frais de publication seront probablement beaucoup plus élevés qu'au cours de l'exercice précédent. Enfin, si nous réussissons à recruter tout le personnel que nous recherchons, nos dépenses de salaires marqueront également une augmentation considérable. Il nous faudra presque certainement puiser dans la réserve, que nous avons amassée au cours d'une longue période et qui devrait nous permettre de couvrir les dépenses de fonctionnement pendant près d'un an. L'Association devra donc se livrer à un "dépouillement de surplus" qui certainement ne soulèvera aucune objection.

Congrès

Quant à l'activité des congrès, l'exercice 1968 a vu L'Association patronner deux congrès importants, l'un en janvier en collaboration avec le Bureau de recherches municipales et l'autre, notre congrès annuel ordinaire, au mois de novembre. L'assemblée de janvier a été consacrée à une analyse du rapport en trois volumes publié par le Comité de l'Ontario sur la fiscalité (le *rapport* Smith) et le congrès de novembre à une discussion d'une large gamme de problèmes qui ont été soulevés sous l'empire du système actuel d'impôt et de dépenses. Le congrès a également fourni l'occasion d'évaluer avant la lettre les propositions essentielles de réforme de l'impôt sur les biens transmis par décès et de l'impôt sur les dons, annoncées dans le budget du 22 octobre, et leurs conséquences en matière de planification des successions. La présence de près de 1,300 personnes est un témoignage vivant qu'une discussion des problèmes vitaux en matière d'impôts et de dépenses de l'heure correspond à un ardent désir de la part de nos membres.

En 1967, l'Association avait patronné, avec d'autres sociétés, quatre congrès régionaux: après cette année si active, le rythme de nos programmes de journées d'étude régionales s'est ralenti l'an dernier en attendant la publication des mesures de réforme fiscale par le gouvernement fédéral; ces mesures doivent être annoncées au mois de juin sous forme d'un Livre Blanc. Une fois que l'exposé budgétaire sera connu, l'Association escompte collaborer avec les diverses facultés en patronnant des journées d'étude d'un océan à l'autre au cours desquelles les problèmes fiscaux régionaux et nationaux seront discutés et analysés.

L'Association a eu le plaisir de patronner, en collaboration avec le Centre d'éducation permanente de Banff, une journée d'études fiscales de quatre jours à Banff au mois de Septembre.

L'activité de notre congrès de 1969 sera largement déterminée par l'époque à laquelle sera publié le Livre Blanc du gouvernement fédéral ainsi que par son contenu. Nous avons annulé les préparatifs que nous avons faits pour organiser un congrès en juin et nous faisons de nouveaux préparatifs pour un congrès en automne.

Législation fiscale

Des amendements importants et complexes à l'impôt sur les biens transmis par décès, à l'impôt sur les dons et aux impôts sur

le revenu ont été annoncés dans l'exposé budgétaire du 22 octobre. La législation destinée à sanctionner les changements apportés à l'impôt sur les biens transmis par décès et à l'impôt sur les dons a été présentée au début de cette année. Conformément à la tradition, l'Association a patronné un comité composé d'avocats et de comptables qui ont eu la faveur d'une rencontre d'une journée complète avec des hauts fonctionnaires à Ottawa après la première lecture du projet de loi et ils ont passé en revue les aspects techniques de la législation.

Un projet de loi destiné à sanctionner le reste des amendements proposés dans l'exposé budgétaire du mois d'octobre doit être présenté dans un avenir très proche et il est vraisemblable qu'un autre comité se rendra à Ottawa pour discuter des aspects techniques des dispositions.

Maintenant les yeux se tournent vers le Livre Blanc qui doit être publié incessamment et qui évidemment retiendra toute notre attention.

Dans le domaine de la fiscalité provinciale, le rapport de la Commission d'enquête de l'assemblée législative de l'Ontario (qui a été instituée pour étudier les recommandations du rapport Smith et effectuer des auditions) a été publié au mois de Septembre et a été résumé dans un *Tax Memo*. L'événement essentiel le plus récent en matière de réforme fiscale provinciale a été la publication, le 4 mars, du Livre Blanc du gouvernement de l'Ontario, exposant le programme de refonte du système fiscal provincial et municipal. Les propositions qu'il renferme sont examinées dans deux articles publiés dans le dernier numéro de la revue *Canadian Tax Journal*.

Les membres du conseil d'administration dont le mandat expire cette année sont les suivants:

Douglas A. Ampleford, F.C.A.	- Toronto
René Amyot, C.R.	- Québec
William M. Anderson, C.A.	- Vancouver
Lucien P. Bélair, C.A.	- Montréal
H. Marcel Caron, C.A.	- Montréal
Kenneth L. George, C.A.	- Melfort
Godfrey Gourdeau, C.A.	- Québec
Thomas E. Ladner, C.R.	- Vancouver
Wallace D. Macaulay	- Saint Jean
Robert W. Meanwell, F.C.A.	- Windsor
Alastair M. Nicol, C.R.	- Régina
Edward Saunders, C.R.	- Toronto

J'ai l'honneur de leur exprimer en votre nom mes sincères remerciements pour leur intérêt et les efforts qu'ils ont déployés au nom de l'Association au cours de leur mandat. Ils ont tous contribué pleinement de multiples façons au progrès de l'Association mais je voudrais rendre un hommage spécial à M. Marcel Caron, C. A. ancien président. M. Caron a été administrateur de 1958 à 1960 et il a rempli pendant quatre ans encore les mandats de vice-président, de président et d'ancien président. Nous comptons bénéficier de ses conseils au cours des nombreuses années à venir à titre de membre du Comité consultatif des anciens présidents.

D'ici quelques minutes, vous serez appelés à élire un nouveau conseil d'administration. Vous avez reçu en même temps que l'avis de cette assemblée une liste des candidatures proposées par les présidents de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Association du Barreau Canadien, conformément à nos statuts. Les candidats qui ne sont pas à l'heure actuelle administrateurs sont les suivants:

Edward G. Byrne, C.R.	- Bathurst
Guy Charette, C.A.	- Montréal
W. E. P. DeRoche, C.R.	- Toronto
D. E. Gauley, C.R.	- Saskatoon
C. F. Gaviller, F.C.A.	- Owen Sound
J. K. Gibson, F. C.A.	- Toronto
R. D. J. Guy	- Vancouver
C. J. Kirkpatrick, C.A.	- Saskatoon
Charles Pelletier, C.A.	- Québec
Marcel Piché, C.R.	- Montréal
D. G. Sweet, C.A.	- Vancouver
Jean Zalloni, C.A.	- Montréal

C'est avec un profond regret que je dois vous faire part du décès de deux anciens présidents du conseil d'administration, J. Grant Glassco, O.B.E., F.C.A. et Claude S. Richardson, C.R. M. Glassco, président et président du conseil de Brazilian Light & Power Co. Ltd. est décédé le 20 septembre 1968. C'était l'un des fondateurs de l'Association; il fut administrateur pendant les quatre premières années de l'existence de notre Association (de 1945 à 1948) et il exerça les fonctions de président en 1947. Il a laissé une marque profonde à titre de président de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement au cours des années 1960 à 1963. M. Richardson, associé de la firme

Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renauld, est décédé le 22 février 1969. Il fut, lui aussi, l'un des premiers administrateurs de l'Association de 1949 à 1954 et il occupa le poste de président en 1950. En 1954, il représenta, sous la bannière du parti libéral, la circonscription de St. Lawrence-St. George au parlement et il occupa son siège jusqu'en 1958. Il continua de jouer un rôle actif dans la vie publique et il fit partie de nombreux conseils dans le domaine universitaire et dans les organismes de bien-être et de bienfaisance.

Conclusion

Le système fiscal qui a fait l'objet de nos préoccupations depuis près d'un quart de siècle va bientôt subir des changements fondamentaux. En vérité, les premiers pas ont déjà été faits avec les amendements apportés à l'impôt sur les biens transmis par décès et à l'impôt sur les dons. Des changements sont imminents dans la fiscalité des provinces et il est urgent d'effectuer une analyse constructive du système de dépenses publiques. Ce concours de circonstances ouvre des horizons plus vastes aux services et à l'activité de l'Association à mesure qu'elle s'aventure dans des mers nouvelles où personne n'a encore navigué. Il ne fait pas de doute que l'avenir est brillant. J'ai confiance que la société continuera de mériter l'appui des entreprises canadiennes qui lui fournissent la majeure partie de ses fonds.

A titre de président sortant, je voudrais exprimer à mes collègues, dirigeants et administrateurs, ma reconnaissance pour leur appui et leur collaboration infaillibles et pour présenter aux nouveaux dirigeants et au nouveau conseil d'administration mes meilleurs vœux de succès dans la poursuite des tâches incommensurables qui les attendent.

Je propose maintenant avec l'appui de R. B. Dale-Harris, F.C.A. l'approbation et l'adoption du rapport de la société pour l'exercice fiscal qui s'est terminé le 31 décembre 1968 ainsi que les états financiers de la société à la même date tels qu'ils ont été soumis devant la présente assemblée.

Le 15 avril 1969

Le président,
John M. Godfrey, C. R.

*Rapport du Directeur
devant la vingt-troisième assemblée annuelle de
l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales
Le 15 avril 1969.*

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un certain nombre de réalisations spectaculaires. Dans le domaine de la science et de la technologie, il suffit de mentionner la révolution du vaisseau spatial dans l'orbite de la lune, la marche des astronautes à l'extérieur de leur capsule, les séjours expérimentaux au fond des mers et la greffe d'organes humains.

Sur le plan social, nous avons assisté à des événements importants mais inquiétants. Le *Rapport du Conseil économique du Canada* nous a appris que la pauvreté écrasante étend ses ravages dans notre pays et qu'un nombre beaucoup trop élevé de Canadiens ont un niveau de vie des plus modestes. Nous avons assisté à l'augmentation des émeutes et des crimes dans les villes, à des démonstrations anti-militaristes ici et là, à la rébellion des jeunes, surtout parmi les étudiants, rébellion qui a parfois pris l'aspect d'un soulèvement. Il est amusant mais aussi un peu pathétique d'entendre la remarque d'Hubert Humphrey après son retour à l'enseignement: il se souvenait, disait-il, "de l'époque où la vie universitaire était comme une prairie réservée à la méditation dans une île de tranquillité. De nos jours, le recteur et les membres de la faculté touchent presque une solde de combattants."

Sur la scène fiscale qui nous touche de plus près, quels ont été les événements principaux? Nous croyons savoir que l'événement capital du programme, la proposition de réforme fiscale du gouvernement fédéral, est toujours dans la coulisse et doit être dévoilée au mois de juin sous forme d'un Livre Blanc. Néanmoins l'intérêt suscité par les affaires fiscales au Canada a été stimulé par une gamme assez complète d'événements majeurs qui va des changements recommandés dans le système de la genèse des impôts au cours de l'élaboration du budget aux nouveaux programmes de dépenses proposés pour résoudre certains de nos problèmes sociaux et économiques. Certes tous ces événements méritent une discussion approfondie mais je me propose de m'en tenir à deux ou trois d'entre eux pour respecter le sage principe énoncé par l'un de mes prédécesseurs pour la présentation de notre rapport annuel: "être bref, être exact, un point c'est tout."

Genèse de l'impôt

Le ministre des Finances, l'Honorable E. J. Benson, a récemment laissé percer son mécontentement à propos de l'élaboration et de la présentation du budget, surtout en ce qui concerne le secret qui entoure l'énoncé des propositions fiscales: "Je souhaiterais que le ministre des Finances puisse soumettre au Parlement une ébauche de ses propositions. A l'heure actuelle, le ministre des Finances doit présenter des recommandations très importantes émanant d'un très petit nombre de conseillers sous une forme que le gouvernement peut comprendre et le sort du gouvernement en dépend. Je pense que c'est une erreur." (Extrait du *Globe and Mail*, le 20 mars 1969).

Au mois de juillet 1963, alors que l'élaboration du budget canadien faisait l'objet d'un examen attentif, le Premier Ministre Pearson annonça, au cours d'une conférence de presse, que les méthodes traditionnelles d'élaboration du budget au Canada ne répondaient plus aux besoins de notre pays mais cette déclaration ne fut suivie d'aucun changement. Au cours de la même année, le Dr. Kenneth W. Taylor, ancien ministre adjoint des Finances, dans un discours au congrès annuel de l'Association Canadienne d'Etudes Fiscales, posait certaines questions profondes qui mettaient à nu les déficiences de l'élaboration du budget. (1963 *Tax Conference Report* 134). Même au Royaume-Uni, dont nous avons adopté le système parlementaire, le secret qui entoure le budget fait l'objet de controverses:

Il n'y a probablement aucune raison plus solide que la force de l'habitude pour justifier le secret entourant la plupart des dispositions budgétaires avant que le Chancelier de l'Echiquier ne les rende publiques d'un seul coup lors d'un discours interminable et ennuyeux. Il y a de fortes raisons de croire que la plupart des nouveaux impôts auraient été plus appropriés si ces impôts et leurs conséquences avaient pu être discutés par un groupe plus nombreux avant d'être adoptés.

Le Trésor n'a jamais prouvé que tout ce mystère est nécessaire ou profitable . . . Le gouvernement suisse est obligé par la loi de soumettre toute proposition de nouveaux impôts à un débat public et à un référendum si un nombre suffisant de citoyens suisses en font la demande. (Extrait du *Guardian Weekly*, le 13 février 1969).

On a fait un certain nombre de recommandations pour remé-

dire à ces faiblesses. L'une d'entre elles qui aurait, dit-on, la faveur de M. Benson consiste à s'adresser à un des dirigeants clé des entreprises et des groupes financiers et comptables pour conseiller le ministre des Finances dans la planification des futurs budgets: "Ils seraient assermentés et, dans certains cas, on leur demanderait même de rompre leurs relations avec leur compagnie pendant quelques semaines". (Extrait du *Financial Post*, le 29 mars 1969). Selon le docteur Taylor, de deux choses l'une, ou bien aucun renseignement ne devrait être fourni d'avance ou bien des déclarations publiques devraient être faites avant la lettre. "Le gouvernement pourrait, s'il en décidait ainsi, annoncer publiquement ou soulever publiquement des questions se rapportant à certains objectifs budgétaires et inviter les associations nationales et régionales ainsi que les experts à exprimer leurs points de vue et faire des recommandations concrètes". Ou encore le ministre des Finances pourrait se voir attribuer les pouvoirs de modifier les taux de certains impôts dans les limites déterminées. En Grande Bretagne, le Chancelier de l'Echiquier a le pouvoir de relever ou de diminuer certains impôts sur les denrées essentielles en vertu d'une ordonnance royale. Le président Kennedy s'efforça en vain d'obtenir du Congrès le pouvoir discrétionnaire d'effectuer des changements modestes dans les taux d'impôts pour lutter contre une expansion ou une récession excessives de l'économie.

Ce n'est ni le moment ni la meilleure occasion de débattre les mérites et les défauts de l'élaboration actuelle du budget, surtout la notion de secret budgétaire. Il importe plutôt d'examiner de près le système actuel de la genèse de l'impôt et peut-être d'ouvrir un débat public sur cette question afin d'améliorer un outil essentiel à notre gouvernement.

Changements de structure

Parmi les changements apportés à la structure de l'impôt fédéral en 1968, le plus important a trait aux amendements annoncés lors du budget du 22 octobre qui proposait un impôt de 2 % dit de progrès social, des modifications fondamentales à l'impôt sur les biens transmis par décès et à l'impôt sur les dons, un nouveau cadre pour l'imposition des compagnies d'assurance-vie et des assurés et une foule d'autres changements. Un grand nombre des pierres angulaires de la nouvelle structure fiscale fédérale ont fait l'objet de nombreux débats et je n'ai pas

grand' chose à y ajouter aujourd'hui. Cependant, je tiens à souligner la complexité des dispositions visant à amender l'impôt sur les biens transmis par décès et l'impôt sur les dons. Si je fais cette remarque, ce n'est pas pour critiquer le rédacteur des textes, car sa tâche n'est pas facile. Lorsqu'il est appelé à élaborer les dispositions fiscales dont le sens doit être assez clair et qui doivent tenir compte de la complexité de la loi sur les biens et de la souplesse des fiducies, on ne peut guère s'attendre à trouver un texte aussi châtié que celui des dix commandements. La simplicité est insaisissable sinon impossible à atteindre; en effet, s'il faut que la loi fournisse un allègement dans des cas exceptionnels tout en s'efforçant de rendre vains les efforts constants de certains contribuables pour trouver des échappatoires, les textes des lois sont nécessairement complexes. Et cependant, comme la Commission Carter l'a fait remarquer, la critique la plus fréquemment adressée à la loi fiscale tant par les législateurs que par le public a trait à sa complexité (*Rapport Carter*, Vol. 5 p. 123).

La solution proposée par le *Rapport Carter* pour assurer à la loi fiscale sa clarté en dépit du fait qu'elle doit être le reflet des rapports socio-économiques de plus en plus complexes n'est pas sans attrait. Elle proposait en particulier que la loi énonce en termes assez généraux le but à atteindre ou la règle à appliquer et qu'elle soit appuyée par des règlements ou des ordonnances donnés sous l'autorité législative pour que ces dispositions générales aient un sens pour les situations infiniment variées et complexes des divers contribuables.

L'événement qui est peut-être le plus important sur la scène provinciale a été la publication du *Libre Blanc* sur la réforme fiscale par le gouvernement ontarien. F. H. Finnis et moi-même avons fait une analyse de ces propositions dans deux articles du dernier numéro du *Canadian Tax Journal*, je passe donc sur la question.

Les changements proposés aux lois fiscales sur le plan fédéral et sur le plan provincial suscitent évidemment un grand intérêt pour l'Association et ils formeront sans aucun doute le sujet d'articles, d'études et de conférences au cours des mois à venir.

Dépenses

Dans le domaine des dépenses, la prudence fiscale a été le mot d'ordre surtout au cours des derniers mois. Tous les paliers de

gouvernement ont fait des coupes sombres dans leurs dépenses et ont soumis leur programme à un examen attentif. Il doit en être ainsi surtout à une époque où l'expansion continue du secteur public ne manifeste aucun signe de relâchement. Il est certain que les gouvernements devraient se garder d'écouter les conseils du célèbre poète américain Robert Frost * qui disait:

Quand l'argent est dépensé
Ne demandez jamais où il est allé.
Personne n'est censé
Se rappeler ou inventer
Ce qu'il a fait de ses deniers.

Les contribuables sont non seulement curieux de savoir où l'argent est passé mais ils se préoccupent de plus en plus de savoir pourquoi l'argent a été dépensé dans un certain secteur plutôt que dans un autre et si les programmes ont été efficaces ou s'il n'aurait pas mieux valu en adopter d'autres. Etant donné ce que l'on connaît à l'heure actuelle des rapports entre la dépense et le profit qu'on en retire, il est beaucoup plus facile de poser ces questions que d'y répondre.

Bien que les derniers mois aient été marqués par la prudence, le gouvernement a lancé de nouveaux programmes de dépenses qui risquent d'être onéreux et de miner nos ressources. Le programme d'assurance-maladie devient une réalité à mesure qu'augmente le nombre des provinces qui adoptent le programme fédéral. Loin d'apporter de petits remèdes au problème des soins insuffisants, le programme a plutôt recours à un mode opératoire assez radical. En outre les mesures apportées pour soulager le fleau rampant de la pauvreté exposées sous forme de graphique dans le Rapport du Conseil économique ne peuvent qu'entraîner d'énormes dépenses publiques, qu'elles aient pour but de promouvoir l'expansion économique ou d'apporter un soulagement plus direct, peut-être sous la forme d'un revenu annuel garanti ou d'un impôt sur le revenu négatif. La notion de revenu annuel garanti a été favorablement accueillie dans un grand nombre de milieux et plus récemment dans le Livre Blanc sur la réforme fiscale publié par le gouvernement de l'Ontario. Avant de pouvoir songer sérieusement à adopter un programme destiné à assurer un

* *Complete poems of Robert Frost (1936)*, extrait de Katona and Mueller, *Consumer Response to Income Increases*, Brookings Institution, 1968, p.45.

revenu minimum, il est absolument essentiel d'en étudier à fond toutes les conséquences. Comment serait-il géré et mis en pratique? Quel en serait l'effet sur l'encouragement au travail? Combien coûterait-il? Comment viendrait-il s'insérer dans le cadre d'autres programmes d'assistance sociale?

Permettez-moi de conclure ces observations décousues en disant que ceux d'entre nous qui ont pour tâche d'étudier la fiscalité et les dépenses ne se fatiguent jamais de leur travail. On ne peut pas parler de ligne de conduite immuable en matière de fiscalité ou de dépenses. Il y a toujours du nouveau, toujours des changements et c'est pourquoi une telle étude est si passionnante. Jetons maintenant un coup d'oeil sur les résultats de nos recherches en 1968 et sur le programme que nous envisageons pour 1969.

Publications et recherches

Le programme des publications est au coeur même du fonctionnement de l'Association car il est l'instrument principal de la diffusion de nos recherches et de nos congrès non seulement parmi nos membres mais également devant un auditoire beaucoup plus large dans un grand nombre de pays.

La publication *Canadian Tax Journal* qui paraît tous les deux mois constitue peut-être notre plus grand apport à la pensée fiscale canadienne; elle continue de prospérer et d'attirer des écrivains éminents dont les articles couvrent une large gamme de questions fiscales. L'universalité des questions traitées contribue à maintenir sa popularité parmi nos membres dont les intérêts sont très variés.

Deux nouvelles études sont venues s'ajouter à notre série d'études fiscales. La première, sous la plume d'Antal Deutsch, *Income Redistribution Through Canadian Family Allowances and Old Age Benefits*, constitue l'une des rares études faites au Canada sur la question extrêmement importante des programmes d'assistance sociale. A une époque où le public et le gouvernement se préoccupent de plus en plus du coût et de l'efficacité du méli-mélo actuel des mesures de bien-être social, l'examen du Dr Deutsch de deux de ces programmes constituent un apport précieux à notre connaissance assez mince des effets du système actuel d'assistance sociale. La seconde étude de James H. Lynn, *Comparing Provincial Revenue Yields - The Tax Indicator Approach*, analyse deux méthodes fondamentales utilisées pour

mesurer le revenu des diverses provinces qui servent de base à la formule des paiements de péréquation versés aux provinces par le gouvernement fédéral pour atténuer les disparités régionales très sensibles dans la richesse du Canada.

L'année 1968 a vu également la parution de deux numéros de la série *Tax Memo* "Provincial Finances - 1967-68" et d'un résumé du rapport publié par la Commission d'enquête de l'Assemblée législative de l'Ontario instituée pour effectuer une étude des recommandations du rapport du Comité de l'Ontario sur la fiscalité (le *Report Smith*).

Deux numéros de la série *Local Finance* ont été publiés en 1968. Ils ont trait aux dépenses municipales et portent sur la santé et le bien-être publics d'une part et sur la lutte contre la pollution d'autre part. Un autre numéro portant sur la planification de la localité a été posté au début de l'année et un quatrième portant sur la protection des personnes et des biens vient d'être envoyé.

Les délibérations de nos congrès ne sont pas éphémères puisqu'elles sont consignées sous forme de comptes rendus (*Tax Conference Reports*) qui fournissent un résumé de tous les exposés présentés. En 1968 les membres ont reçu un compte rendu des délibérations du Congrès annuel de novembre 1967 et un compte rendu du congrès spécial sur le rapport Smith de janvier 1968. Le compte rendu du congrès annuel de novembre 1968 a été distribué il y a quelques semaines.

Si l'année 1968 a été bien remplie, l'année 1969 promet d'être encore plus active. Notre revue *Canadian Tax Journal* paraîtra bien sûr tous les deux mois. La publication *Provincial Finances - 1969* est en très bonne voie mais nous devons attendre que tous les budgets provinciaux aient été annoncés avant de la publier. Quant à la publication *The National Finances 1969*, elle sera bientôt mise sur le chantier par le personnel chargé de sa rédaction. Notre adjoint à la recherche statistique, David Perry, travaille actuellement à la préparation d'un *Tax Memo* portant sur les perspectives du budget fédéral de 1969.

Notre brochure annuelle sur les affaires financières fédérales *The National Finances* continue d'être très lue surtout parmi les étudiants en finance publique qui l'imploient abondamment à titre d'ouvrage de référence.

Les amendements fondamentaux et complexes apportés aux textes législatifs relatifs à l'impôt sur les biens transmis par décès

et sur les dons feront l'objet d'une étude fiscale menée par W. Ivan Linton, dont les connaissances dans ce domaine sont peut-être inégalées. M. Linton est chef de la section de l'impôt sur le revenu à la division de la législation au ministère du Revenu national, direction de la fiscalité. D'après nos statistiques, l'étude fiscale intitulée *A Review of the Estate Tax Act*, qu'il avait publiée en 1959 et qui a été mise à jour au moyen d'un supplément, a été l'un des ouvrages les plus populaires jamais publié par l'Association.

L'étude de Peter Jenkin sur le fait d'éviter l'impôt sur le plan international, qui doit être publiée cet été, examine les oasis fiscales et les traités fiscaux dont tirent parti les résidents Canadiens en vue de réduire les plus possible leurs impôts; voilà un sujet qui a été à peine effleuré par les auteurs canadiens. Son périple dans les pays d'Europe et aux Antilles apporte beaucoup de fraîcheur et promet d'être un livre à succès.

Eric Finnis dont la plume est si fertile prépare actuellement trois ouvrages: tout d'abord, une étude sur les finances municipales complète notre trilogie sur les revenus et les dépenses de tous les niveaux de gouvernements au Canada après la publication de *National Finances* et de *Provincial Finances*; en second lieu, M. Finnis révisé actuellement son étude fiscale de 1962 intitulée *Real Property Assessment in Canada*. Il effectue cette révision bien que l'étude, dans son état actuel, se trouve gravement dépassée car c'est le seul ouvrage canadien qui traite de la question et il continue d'être demandé. Enfin, il vient de se mettre à préparer un travail portant sur les recettes locales et le fardeau de l'impôt foncier.

Nancy Bryan applique ses talents considérables à réviser et à élargir l'étude faite par l'Association sur le financement des routes *Taxes and Traffic*, étude qui était une oeuvre de pionnier. Son opinion sur l'un des aspects du financement des routes est exposée dans un article du dernier numéro de la revue *Canadian Tax Journal*.

L'automne dernier, le professeur Richard Bird de l'Institute for Policy Analysis à l'Université de Toronto a entrepris le premier travail de notre programme accru d'étude des dépenses publiques. L'étude qu'il compte terminer pour la fin du mois traite de certains aspects des facteurs qui déterminent les dépenses fédérales, provinciales et municipales. En outre, dans le domaine des dépenses, le professeur Albert Breton de la London School

of Economics et de l'Université de Louvain a rédigé dernièrement une étude pour l'Association sur l'étude empirique des dépenses publiques où il expose plusieurs méthodes permettant de mener de telles études. Nous envisageons à l'heure actuelle l'étude de programmes précis de dépenses susceptibles de faire l'objet d'un examen du point de vue économique et du point de vue de la science politique.

Personnel

Depuis la dernière assemblée annuelle, il y a eu trois changements dans le personnel. Au printemps dernier, Peter Jenkin est venu chez nous pour une période de six mois et il est rentré chez lui en Nouvelle-Zélande en septembre pour exercer le droit. Au cours de son bref séjour parmi nous il a réussi entre autres à rédiger l'étude sur le fait d'éviter l'impôt sur le plan international que je viens de mentionner. Nous lui souhaitons tous de réussir dans sa nouvelle carrière.

J'ai le plaisir de vous annoncer la nomination de Horst G. Wolff à titre d'adjoint aux recherches en remplacement de M. Jenkin. Diplômé en lettres et en droit de l'Université de l'Alberta, M. Wolff a fait des études post-universitaires très poussées à la faculté de droit de l'Université de Toronto. A l'heure actuelle, il est en voie de remplir les conditions d'admission au barreau d'Alberta et il viendra chez nous au printemps.

David Perry, qui est notre adjoint à la recherche statistique depuis l'an dernier, est maintenant bien au courant de son travail et il a la responsabilité majeure de toutes nos études qui font appel à la statistique.

Notre personnel de recherche compte un nouveau membre, Nancy Bryan, qui est venue chez nous en novembre dernier. Avant d'occuper son poste actuel, Mme Bryan avait acquis une large expérience dans les finances publiques au service du gouvernement de la Saskatchewan, au ministère du Trésor, et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Notre bibliothécaire, Anatole Bazylewycz continue de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de notre personnel de recherche, des étudiants et de nos membres et il assume en outre la tâche de s'occuper des commandes, du catalogue et d'une foule d'autres aspects.

Jack MacLeod, notre secrétaire-trésorier, s'occupe des registres de nos membres et il administre nos ressources avec la prudence

d'un bon Ecossais. En outre il s'occupe désormais également du bon fonctionnement de nos congrès.

Les autres membres du personnel de recherche vous sont sans aucun doute bien connus soit pour leurs écrits, soit parce qu'ils ont participé à nos congrès, soit pour les deux raisons à la fois. Gwyneth McGregor continue d'être l'un des piliers de l'Association. En plus des fonctions de rédactrice, qui évidemment sont de plus en plus accaparantes à mesure que notre programme de publication se développe, Mme McGregor écrit régulièrement des articles pour notre revue et un grand nombre de lecteurs apprécient ses observations pénétrantes sur la jurisprudence fiscale actuelle dans la rubrique "Around the Courts".

Une autre ancienne du personnel de recherche est Mary Gurney dont les fonctions dans la rédaction et la recherche statistique l'amènent à participer à la rédaction de presque toutes nos publications.

Le goût de Millie Goodman pour la précision et le soin apporté aux détails font d'elle un membre très précieux de notre personnel. La rubrique "Checklist" qui paraît dans chaque numéro de la revue relève tous les événements importants qui se déroulent sur la scène fiscale canadienne.

Eric Finnis est bien connu à travers le pays comme expert des finances municipales. Il a porté le poids de la série *Local Finance* au cours des années et il travaille à plusieurs publications dans le domaine municipal.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer ma reconnaissance profonde pour la collaboration et le concours que j'ai reçus au cours de l'année de la part du secrétariat — Joan Code, Margaret Lally, Anne McAlonen et Evelyn Wilkinson ainsi que de George Thaler, adjoint au secrétaire-trésorier. Leur efficacité a été une partie essentielle de toutes les phases de notre activité.

Enfin, je tiens à exprimer au nom du personnel mes sincères remerciements à nos membres et à nos abonnés pour leur appui et leur encouragement, aux nombreux orateurs qui ont contribué si brillamment au succès de nos congrès ainsi qu'aux administrateurs pour l'intérêt et les qualités de chef de file qu'ils ont témoignés au cours de l'exercice écoulé.

Le 15 avril 1969

Le directeur,
Douglas J. Sherbaniuk.